



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réservé
au
Moniteur
belge



11117078

TRIBUNAL COMMERCE
CHARLEROI - ENTRÉE

18-07-2011

Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/07/2011 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0891.244.413

Dénomination

(en entier) : **CYVER-CAP**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Civile à Responsabilité Illimitée

Siège : Rue Belle-Vau, 48 à 7134 Epinois

Objet de l'acte : **Démission du gérant et des administrateurs, nomination d'un nouveau gérant et d'un nouvel administrateur, transfert du siège social, répartition des parts de la société, modification de siège social et modification de la dénomination de la société.**

Assemblée Générale Extraordinaire du 13/07/2011

Tous les associés sont présents.

L'assemblée générale peut commencer à 11h.

Cinq points à l'ordre du jour: Démission du gérant et des administrateurs, nomination d'un nouveau gérant et d'un nouvel administrateur, transfert du siège social, répartition des parts de la société, modification de siège social et modification de l'appellation de la société..

L'assemblée générale accepte, à l'unanimité, la démission de Monsieur Overtus Rudy de ses fonctions d'administrateur-gérant et lui donne entière décharge à dater de ce jour.

L'assemblée générale accepte également les démissions de Madame Cambier Cyndell et de Cappaert Véronique de leur poste d'administrateur et leur donne entière décharge à dater de ce jour.

Est nommé en tant que administrateur-gérant Ammendola Tony et ce à titre gratuit.

Est nommé en tant qu'administrateur Laruelle Kevin et ce à titre gratuit.

Le siège social est transféré de la rue Belle -Vau, 48 à 7134 Epinois à la Rue Neuve, 4 à 6200 Châtelet.

Monsieur Tony Ammendola détient 50% des parts de la société.

Monsieur Kevin Laruelle détient 50% des parts de la société.

L'appellation de la société CYVER-CAP est remplacée en lieu et place par @HOME ASSURANCE

L'ordre de jour étant épuisé, l'assemblée générale est levée à 11h45.

Tony Ammendola

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature